

503504-2026 - Mededinging

Frankrijk – Civieltechnische en bouwwerkzaamheden – Conception - réalisation du renforcement structurel de 8 viaducs sur l'autoroute A8, Section Roquebrune - Frontière italienne.

OJ S 138/2026 21/07/2026

Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling

Werken

1. Koper

1.1. Koper

Officiële naam: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

E-mail: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Rechtsvorm van de koper: Publiekrechtelijke instelling

Activiteit van de aanbestedende dienst: Economische zaken

2. Procedure

2.1. Procedure

Titel: Conception - réalisation du renforcement structurel de 8 viaducs sur l'autoroute A8, Section Roquebrune - Frontière italienne.

Beschrijving: Marché de conception - réalisation pour les travaux de renforcement de 8 viaducs par précontraintes extérieures et travaux connexes, sur l'autoroute A8. Ce marché comprend les études de conception et la réalisation du renforcement dans le respect des conditions d'exploitation de l'autoroute A8.

Identificatiecode van de procedure: 3caddb3d-e900-46ec-a729-58ad188d860a

Interne identificatiecode: DMO.HK-26.030-8

Type procedure: Onderhandelingsprocedure met voorafgaande oproep tot mededinging / mededingingsprocedure met onderhandeling

De procedure wordt versneld: neen

2.1.1. Doel

Aard van het contract: Werken

Belangrijkste classificatie (cpv): 45220000 Civieltechnische en bouwwerkzaamheden

Aanvullende classificatie (cpv): 45221119 Brugrenovatiebouw, 45221121 Bouwen van verkeersviaduct, 45262300 Betonwerk, 71311220 Dienstverlening voor wegenbouwtechniek, 71322300 Brugontwerpdiensten, 71335000 Technische onderzoeken

2.1.2. Plaats van uitvoering

Onderverdeling land (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Land: Frankrijk

Aanvullende informatie: Les travaux auront lieu sur l'autoroute A8, dans le département des Alpes-Maritimes (06), sur les communes de Gorbio, Sainte-Agnès et Menton.

2.1.4. Algemene informatie

Aanvullende informatie: ESCOTA est une société de droit privé, et exerce le métier de concessionnaire autoroutier. La procédure suivie pour la passation du marché concerné étant de type « restreinte », seuls les candidats retenus à l'issue de la phase candidature seront admis à remettre une offre dans le délai imparti. Le dossier de consultation (DCE) ne sera mis

à disposition qu'à compter de l'envoi des courriers (ou de la date mentionnée dans ce courrier) aux seuls candidats admis à soumissionner. La présente procédure fait l'objet d'une procédure dématérialisée. Les candidats doivent s'identifier sur la plateforme de dématérialisation accessible à l'adresse <https://consultations-escota.omnikles.com> en indiquant une adresse courriel électronique (mail) permettant de façon certaine une correspondance pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications. Le candidat garde à sa charge la vérification régulière des messages reçus sur son adresse email. La responsabilité d'ESCOTA ne saurait être recherchée si le candidat a donné une adresse erronée, ou s'il n'a pas consulté ses messages. Le dépôt des plis (candidature) est possible exclusivement au travers de la plateforme précitée en suivant, et ce, avant la date et l'heure limites de réception fixées en section 5.1.12 « Conditions de présentation ». Les candidats procèdent à l'opération de dépôt des plis (candidature) en suivant les instructions de la plateforme précitée. Chaque transmission fait l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Seul cet accusé est la preuve de dépôt du pli. Le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01 :00 Paris). Il est vivement recommandé aux candidats de ne pas déposer leur pli (candidature) « en dernière minute » et de s'être assurés, par un test préalable, qu'ils maîtrisent bien le fonctionnement de la plateforme. La durée de l'opération de dépôt dépend directement de la taille des enveloppes de réponse et de la qualité de la connexion internet des candidats. Les candidats devront donc s'organiser afin que leurs plis soient transférés en totalité sur la plateforme avant la date et l'heure limites de dépôt, sinon, les plis (candidature) seront considérés hors délai. En cas de difficulté, un service de support est mis à disposition des candidats, joignable par téléphone au n° 0825 001 326, de 9H00 à 18H00 sans interruption, du lundi au vendredi (hors jours fériés), ou à l'adresse suivante : support@safetender.com Les candidats contacteront prioritairement le service support par courrier électronique à l'adresse susmentionnée à des fins de traçabilité (obtention d'un ticket), puis par téléphone dans un second temps. Toute question intervenant dans le cadre de cette procédure devra être posée par le biais de la plateforme. Aucune réponse ne sera apportée en dehors de celle-ci. Le dossier de candidature devra préciser le ou les lots pour lesquels le candidat souhaite soumissionner. Forme juridique de l'attributaire : Pour chaque lot, le marché sera attribué soit à un opérateur économique unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques. En cas de groupement, le mandataire du groupement sera obligatoirement désigné dès la candidature. En cas de candidature en groupement conjoint, le mandataire devra, lors de l'attribution du marché, être solidaire afin d'assurer la bonne exécution du marché. Il est précisé qu'un opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même lot et ne peut signer plus d'une offre. Pour éviter de fausser la concurrence, un cotraitant ne pourra pas être retenu dans plusieurs groupements. Si tel était le cas, le Maître d'Ouvrage demanderait à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le Maître d'Ouvrage procèdera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. En outre, de manière générale, un opérateur économique ne pourra signer plus d'une offre. Si plusieurs entités sans personnalité juridique (agences, établissements secondaires ...) d'un même opérateur économique, se portent candidates à une même consultation, le maître d'ouvrage demandera à ces entités que ne soit maintenue que la candidature d'une seule d'entre elles, effectivement habilitée à engager l'opérateur économique. A défaut de désistement(s) volontaire(s) permettant d'atteindre ce résultat dans le délai imparti, le maître d'ouvrage procèdera au rejet de la candidature de ces entités pour ce seul motif. Après examen de la complétude du dossier de candidature et de l'aptitude des candidats à exercer l'activité professionnelle, la capacité des candidats à exécuter les prestations objet de du lot concerné sera évaluée, sur la base des renseignements et documents demandés en rubrique 5.1.9, au regard : de leur capacité

économique et financière, de leur capacité technique et professionnelle ainsi que de leur expérience en rapport avec l'opération. Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement. Les candidats seront avisés ultérieurement de la suite donnée à leur candidature. Les modalités de présentation et de transmission du dossier d'offre seront définies au règlement de consultation. Pour information, il sera proposé aux candidats retenus une visite des sites pendant la phase de consultation des offres. Le Titulaire s'engage à confier, une part minimale, directement ou indirectement, à des petites et moyennes entreprises ou à des artisans, en application de l'article L. 2171-8, et de l'article R 2171-23 du Code de la Commande Publique. Contrairement à l'information mentionnée à la fin du paragraphe 5.1.9, l'attention des candidats est attirée sur l'absence de fixation préalable, par le Maître d'Ouvrage, d'un nombre minimum et maximum de candidats qui seront admis à présenter une offre pour la seconde étape.

Rechtsgrondslag:

Richtlijn 2014/24/EU

2.1.5. Voorwaarden van de aanbesteding

Voorwaarden voor indiening:

Maximumaantal percelen waarop één inschrijver kan inschrijven: 2

Voorwaarden van het contract:

Maximumaantal percelen dat aan één inschrijver kan worden gegund: 1

2.1.6. Gronden voor uitsluiting

Bronnen voor uitsluitingsgronden: Aankondiging

Louter nationale uitsluitingsgronden: Voir également les cas mentionnés à la rubrique 5.1.9 du présent avis.

5. Perceel

5.1. Perceel: LOT-0001

Titel: Conception - Réalisation pour les travaux de renforcement structurel des viaducs Rank Nord et Rank Sud, Gorbio Sud et Pala Sud, sur Autoroute A8

Beschrijving: Le présent lot comprend notamment les études de conception à partir de la note d'appropriation et de la confirmation du DIAG E0 incluant la production du Diagnostic final ainsi que l'établissement des dossiers APROA et PRO et la réalisation des travaux. Les travaux comprennent notamment : - Le renforcement par précontrainte additionnelle, y compris les renforcements structurels qui en découlent; - L'entretien et les réparations issues des dernières Inspections Détaillées Périodiques (IDP), - Le remplacement de joints de chaussée. Les ouvrages concernés sont : - Le viaduc de Rank Nord, dont la longueur totale est de 360m environ (Tranche Ferme), - Le viaduc de Rank Sud, dont la longueur totale est de 360m environ (Tranche Ferme), - Le viaduc de Gorbio Sud, dont la longueur totale est de 152m environ (Tranche Optionnelle 1), - Le viaduc de Pala Sud, dont la longueur totale est de 190m environ (Tranche Optionnelle 2). Au stade de l'offre, les soumissionnaires devront fournir des certifications « attestation de conformité au référentiel » et « mise en œuvre de kits de précontraintes » délivrées par l'ASQPE, pour les armatures de précontrainte. Pour les barres de précontrainte ne disposant pas de certification ASQPE, les soumissionnaires devront justifier l'équivalence via la production des justifications d'essais et des certificats qui rétablissent l'ensemble des exigences de la certification ASQPE selon la norme NF035-045-4.

5.1.1. Doel

Aard van het contract: Werken

Belangrijkste classificatie (cpv): 45220000 Civieltechnische en bouwwerkzaamheden

Aanvullende classificatie (cpv): 45221119 Brugrenovatiebouw, 45221121 Bouwen van verkeersviaduct, 45262300 Betonwerk, 71311220 Dienstverlening voor wegenbouwtechniek, 71322300 Brugontwerpdiensten, 71335000 Technische onderzoeken

Opties:

Beschrijving van de opties: Le marché ne peut pas faire l'objet d'une reconduction. Le lot n° 1 est composé d'une tranche ferme et de deux tranches optionnelles. La tranche ferme du lot 1 comprend notamment : - Les études de conception à partir de la note d'appropriation et de la confirmation du DIAG E0 incluant la production du Diagnostic final ainsi que l'établissement des dossiers APROA et PRO pour les 4 viaducs concernés par ce lot, - Les travaux de renforcement du viaduc de Rank Nord et de Rank Sud. La tranche optionnelle n°1 comprend la réalisation des travaux de renforcement du viaduc de Gorbio Sud, La tranche optionnelle n° 2 comprend la réalisation des travaux de renforcement du viaduc de Pala Sud Le contenu de chaque tranche sera détaillé dans le Dossier de Consultation des Entreprises. Le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché de prestations similaires sur le fondement de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique avec le Titulaire du présent marché. Ce marché devra être conclu dans un délai de 3 ans à compter de la notification du présent marché.

5.1.2. Plaats van uitvoering

Onderverdeling land (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Land: Frankrijk

Aanvullende informatie: Les travaux auront lieu dans le département des Alpes-Maritimes (06), sur l'autoroute A8, sur les communes de Gorbio, Sainte-Agnès et Menton.

5.1.3. Geraamde duur

Looptijd: 27 Maanden

5.1.6. Algemene informatie

Voorbehouden deelname:

Deelname is niet voorbehouden.

Aanbestedingsproject dat niet uit EU-fondsen wordt gefinancierd

De aanbesteding valt onder de Overeenkomst inzake overheidsopdrachten (GPA): neen

Aanvullende informatie: Modalités de financement et de paiement : Origine du financement 100% ESCOTA. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix sont révisables. Le délai de règlement est de soixante (60) jours à compter de la transmission du projet de décompte par le titulaire à ESCOTA.

5.1.9. Selectiecriteria

Bronnen van selectiecriteria: Aankondiging

Criterium: Andere economische of financiële eisen

Beschrijving van het selectiecriterium: Aptitude à exercer l'activité professionnelle:

Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique individuel, soit en tant que membre d'un groupement : Sous-dossier A (Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession). - Pièce A1 : Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le soumissionnaire pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.

2141-10 du Code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (en cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants). - Pièce A2 : Une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du candidat. En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque cotraitant ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

Criterium: Andere economische of financiële eisen

Beschrijving van het selectiecriteria: Capacité économique et financière: Liste et description succincte des critères de sélection : Sous-dossier B: - Pièce B1 : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les 3 derniers exercices disponibles, ou équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, l'acheteur, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale du marché, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement. Niveau spécifique minimal/minimaux exigé: Le chiffre d'affaires annuel minimal exigé est de 3 millions d'euros

Criterium: Andere economische of financiële eisen

Beschrijving van het selectiecriteria: Capacité technique et professionnelle: Sous dossier C: - Pièce C1 : Certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants, ou preuve équivalente par tout moyen. Le candidat devra répondre au niveau spécifique minimal exigé ci-après, ou équivalent : - OPQIBI 1819 - Ingénierie des ponts complexes ou équivalent; - OPQIBI 1820 - Diagnostic d'ouvrages d'art ou équivalent; - OPQIBI 0331 - Direction de l'exécution des travaux ou équivalent. Le candidat devra également disposer des qualifications FNTF ci-après, ou équivalent : - FNTF 1111 : Ouvrages d'art et de génie civil industriel (béton et acier-béton) de haute technicité ou équivalent; - FNTF 7253 : Remplacement et réparation des joints de dilatation sur chaussées ou équivalent; - FNTF 7276 : Réparation et renforcement par armature passive additionnelle extérieure au béton ou équivalent; - FNTF 7277 : Réparation et renforcement des structures par précontrainte additionnelle ou équivalent. En l'absence de qualifications, la preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références portant sur des prestations et travaux de même nature à ceux demandés pour obtenir les identifications professionnelles susmentionnées. Dans ce cas, le dossier de références devra être soutenu par des attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants (certificats de capacité) ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique. Les candidats étrangers pourront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français. - Pièce C2 : Références de même nature à travers la présentation d'une liste des principaux services et travaux exécutés de même nature sur infrastructures routières à fortes contraintes d'exploitation, dans la limite des cinq (5) dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations et travaux les plus importants ou, à défaut, d'une déclaration de l'opérateur économique. Ces attestations indiquent le montant, la date, le lieu d'exécution des travaux et le destinataire public ou privé, et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. En cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, le mandataire devra indiquer parmi les travaux listés, ceux pour lesquels il a assuré la coordination. - Pièce C3: Titres d'études et professionnels des principaux intervenants du projet. Pour les qualifications ou équivalences (pièce C1), et la liste des principaux services et travaux exécutés de même nature (pièce C2), les candidats devront

impérativement renseigner les annexes 1 et 2 disponibles sur la plate forme <https://consultations-escota.omnikles.com>. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, l'acheteur se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement s'il apparaît, après analyse des capacités techniques et professionnelles, et des références du mandataire, que celui-ci ne présente pas la capacité technique et professionnelle, et les références suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement. Précisions sur les capacités : Pour justifier de ses capacités techniques, professionnelles, économiques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement peut s'appuyer sur les capacités techniques, professionnelles, économiques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens l'unissant à ces opérateurs économiques. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en les identifiant clairement au stade de la candidature et en produisant un engagement écrit de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent. Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement. Les documents listés dans le dossier de candidature peuvent être remplacés par le document unique de marché européen (DUME) à condition que document soit rédigé en français, soit par les documents DC1 dûment remplis respectivement DC1 et DC2 (version en vigueur) téléchargeables sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que le Maître d'Ouvrage peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel, ou d'un espace de stockage numérique, à condition que les candidats mentionnent dans leur dossier de candidatures toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Information sur les modalités de négociation : Celles-ci seront définies dans le Règlement de la Consultation.

Informatie over de tweede fase van een procedure in twee fasen:

Minimumaantal gegadigden dat voor de tweede fase van de procedure moet worden uitgenodigd: 3

De koper behoudt zich het recht voor de opdracht zonder verdere onderhandelingen te gunnen op basis van de oorspronkelijke inschrijvingen

5.1.11. Aanbestedingsstukken

Talen waarin de aanbestedingsstukken officieel beschikbaar zijn: Frans

Adres van de aanbestedingsstukken: <https://consultations-escota.omnikles.com>

5.1.12. Voorwaarden van de aanbesteding

Voorwaarden voor indiening:

Elektronische indiening: Vereist

Adres voor indiening: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Talen waarin inschrijvingen of verzoeken tot deelname kunnen worden ingediend: Frans

Elektronische catalogus: Niet toegestaan

Varianten: Niet toegestaan

Uiterste datum voor de ontvangst van verzoeken tot deelname: 28/08/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Oost-Europese tijd, Midden-Europese zomertijd

Voorwaarden van het contract:

De uitvoering van de opdracht moet plaatsvinden binnen het kader van programma's voor maatwerkbedrijven: Neen

Voorwaarden met betrekking tot de uitvoering van de opdracht: Dans un souci de protection de l'emploi et de la lutte contre l'exclusion, le Maître d'ouvrage sollicite du Titulaire le respect d'une action d'insertion sociale au titre de l'exécution du présent marché.

Elektronische facturering: Toegestaan

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische orderplaatsing: neen

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische betaling: neen

5.1.15. Technieken

Raamovereenkomst:

Geen raamovereenkomst

Informatie over het dynamische aankoopstelsel:

Geen dynamisch aankoopstelsel

5.1.16. Nadere inlichtingen, bemiddeling en evaluatie

Bemiddelingsorganisatie: Tribunal judiciaire de Marseille

Organisatie voor beroepsprocedures: Tribunal judiciaire de Marseille

Informatie over de termijnen voor beroep: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal judiciaire de Marseille : un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009.

Organisatie die nadere inlichtingen over de aanbestedingsprocedure verstrekt: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisatie die offlinetoegang verleent tot de aanbestedingsstukken: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisatie die meer informatie geeft over beroepsprocedures: Tribunal judiciaire de Marseille

Organisatie die verzoeken tot deelname ontvangt: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisatie die inschrijvingen verwerkt: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

5.1. Perceel: LOT-0002

Titel: Conception - Réalisation pour les travaux de renforcement des viaducs de Baousset Sud et Garavan Sud, Baousset Nord et Garavan Nord sur Autoroute A8

Beschrijving: Le présent lot comprend notamment les études de conception à partir de la note d'appropriation et de la confirmation du DIAG E0 incluant la production du Diagnostic final ainsi que l'établissement des dossiers APROA et PRO et la réalisation des travaux. Les travaux comprennent notamment : - Le renforcement par précontrainte additionnelle y compris les renforcements structurels qui en découlent; - L'entretien et les réparations issues des dernières Inspections Détaillées Périodiques (IDP) . Les ouvrages concernés sont : - Le viaduc de Baousset Sud, dont la longueur totale est de 104m environ (Tranche Ferme); - Le viaduc de Garavan Sud, dont la longueur totale est de 184m environ (Tranche Ferme); - Le viaduc de Baousset Nord, dont la longueur totale est de 104m environ (Tranche Optionnelle 1); - Le viaduc de Garavan Nord, dont la longueur totale est de 184m environ (Tranche Optionnelle 2). Au stade de l'offre, les soumissionnaires devront fournir des certifications «

attestation de conformité au référentiel » et « mise en œuvre de kits de précontraintes » délivrées par l'ASQPE, pour les armatures de précontrainte. Pour les barres de précontrainte ne disposant pas de certification ASQPE, les soumissionnaires devront justifier l'équivalence via la production des justifications d'essais et des certificats qui rétablissent l'ensemble des exigences de la certification ASQPE selon la norme NF035-045-4.

Interne identificatiecode: LOT 2

5.1.1. Doel

Aard van het contract: Werken

Belangrijkste classificatie (cpv): 45220000 Civieltechnische en bouwwerkzaamheden

Aanvullende classificatie (cpv): 45221119 Brugrenovatiebouw, 45221121 Bouwen van verkeersviaduct, 45262300 Betonwerk, 71311220 Dienstverlening voor wegenbouwtechniek, 71322300 Brugontwerpdiensten, 71335000 Technische onderzoeken

Opties:

Beschrijving van de opties: Le marché ne peut pas faire l'objet d'une reconduction. Le lot n° 2 comprend une tranche ferme et deux tranches optionnelles. La tranche ferme du lot 2 comprend notamment : - Les études de conception à partir de la note d'appropriation et de la confirmation du DIAG E0 incluant la production du Diagnostic final ainsi que l'établissement des dossiers APROA et PRO pour les 4 viaducs concernés par ce lot, - Les travaux de renforcement du viaduc de Baousset Sud et de Garavan Sud. La tranche optionnelle n°1 comprend la réalisation des travaux de renforcement du viaduc de Baousset Nord, La tranche optionnelle n°2 comprend la réalisation des travaux de renforcement du viaduc de Garavan Nord. Le contenu de chaque tranche sera détaillé dans le Dossier de Consultation des Entreprises. Le Maître d'ouvrage se réserve la possibilité de passer un marché de prestations similaires sur le fondement de l'article R.2122-7 du Code de la commande publique avec le Titulaire du présent marché. Ce marché devra être conclu dans un délai de 3 ans à compter de la notification du présent marché.

5.1.2. Plaats van uitvoering

Onderverdeling land (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Land: Frankrijk

Aanvullende informatie: Les travaux auront lieu dans le département des Alpes-Maritimes (06), sur l'autoroute A8, sur les communes de Gorbio, Sainte-Agnès et Menton.

5.1.3. Geraamde duur

Looptijd: 40 Maanden

5.1.6. Algemene informatie

Voorbehouden deelname:

Deelname is niet voorbehouden.

Aanbestedingsproject dat niet uit EU-fondsen wordt gefinancierd

De aanbesteding valt onder de Overeenkomst inzake overheidsopdrachten (GPA): neen

Aanvullende informatie: Modalités de financement et de paiement : Origine du financement 100% ESCOTA. Aucune avance ne sera accordée au titulaire. Les prix sont révisables. Le délai de règlement est de soixante (60) jours à compter de la transmission du projet de décompte par le titulaire à ESCOTA.

5.1.9. Selectiecriteria

Bronnen van selectiecriteria: Aankondiging

Criterium: Andere economische of financiële eisen

Beschrijving van het selectiecriterium: Aptitude à exercer l'activité professionnelle:

Justifications à produire par les entreprises candidates, soit en tant qu'opérateur économique

individuel, soit en tant que membre d'un groupement : Sous-dossier A (Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession). - Pièce A1 : Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée par le soumissionnaire pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas d'exclusion de la procédure de passation des marchés publics mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique, et qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (en cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, cette déclaration est à fournir par chacun des cotraitants). - Pièce A2 : Une lettre de candidature mentionnant le nom, dénomination et adresse du candidat. En cas de groupement, lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants mentionnant les noms, dénomination et adresse de chaque cotraitant ainsi que les noms, prénoms et qualité des personnes habilitées à représenter chaque prestataire.

Criterium: Andere economische of financiële eisen

Beschrijving van het selectiecriterium: Capacité économique et financière: Liste et description succincte des critères de sélection : Sous-dossier B: - Pièce B1 : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les 3 derniers exercices disponibles, ou équivalent. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques conjoints avec mandataire commun solidaire, l'acheteur, après analyse de la capacité financière du mandataire au regard de l'étendue globale du marché, se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement. Niveau spécifique minimal/minimaux exigé: Le chiffre d'affaires annuel minimal exigé est de 1.150.000 euros

Criterium: Andere economische of financiële eisen

Beschrijving van het selectiecriterium: Capacité technique et professionnelle: Sous dossier C: - Pièce C1 : Certificats de qualifications professionnelles établis par des organismes indépendants, ou preuve équivalente par tout moyen. Le candidat devra répondre au niveau spécifique minimal exigé ci-après, ou équivalent : - OPQIBI 1819 - Ingénierie des ponts complexes ou équivalent; - OPQIBI 1820 - Diagnostic d'ouvrages d'art ou équivalent; - OPQIBI 0331 - Direction de l'exécution des travaux ou équivalent. Le candidat devra également disposer des qualifications FNTP ci-après, ou équivalent : - FNTP 1111 : Ouvrages d'art et de génie civil industriel (béton et acier-béton) de haute technicité ou équivalent; - FNTP 7253 : Remplacement et réparation des joints de dilatation sur chaussées ou équivalent; - FNTP 7276 : Réparation et renforcement par armature passive additionnelle extérieure au béton ou équivalent; - FNTP 7277 : Réparation et renforcement des structures par précontrainte additionnelle ou équivalent. En l'absence de qualifications, la preuve de la capacité technique et professionnelle du candidat peut être apportée notamment par un dossier de références portant sur des prestations et des travaux de même nature à ceux demandés pour obtenir les identifications professionnelles susmentionnées. Dans ce cas, le dossier de références devra être soutenu par des attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants (certificats de capacité) ou à défaut par une déclaration de l'opérateur économique. Les candidats étrangers pourront produire les qualifications dans leur langue d'origine. Ils devront les accompagner de leur traduction en français. - Pièce C2 : Références de même nature à travers la présentation d'une liste des principaux services et travaux exécutés de même nature sur infrastructures routières à fortes contraintes d'exploitation, dans la limite des cinq (5) dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les prestations les plus importantes ou, à défaut, d'une déclaration de l'opérateur économique. Ces attestations indiquent le montant, la date, le lieu d'exécution des travaux et le destinataire public ou privé, et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de

l'art et menés régulièrement à bonne fin. En cas de candidature en groupement d'opérateurs économiques, le mandataire devra indiquer parmi les travaux listés, ceux pour lesquels il a assuré la coordination. - Pièce C3: Titres d'études et professionnels des principaux intervenants du projet. Pour les qualifications ou équivalences (pièce C1), et la liste des principaux services et travaux exécutés de même nature (pièce C2), les candidats devront impérativement renseigner les annexes 1 et 2 disponibles sur la plate forme <https://consultations-escota.omnikles.com>. Dans le cas d'une candidature en groupement d'opérateurs économiques, quelle qu'en soit la forme, l'acheteur se réserve la possibilité de demander le remplacement du mandataire par un autre membre du groupement s'il apparaît, après analyse des capacités techniques et professionnelles, et des références du mandataire, que celui-ci ne présente pas la capacité technique et professionnelle, et les références suffisantes pour coordonner les prestations des membres du groupement. Précisions sur les capacités : Pour justifier de ses capacités techniques, professionnelles, économiques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement peut s'appuyer sur les capacités techniques, professionnelles, économiques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens l'unissant à ces opérateurs économiques. Dans ce cas, il doit justifier des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et du fait qu'il en disposera pour l'exécution du marché, en les identifiant clairement au stade de la candidature et en produisant un engagement écrit de ce ou ces opérateurs économiques ou tout autre moyen de preuve équivalent. Il est rappelé que seul un opérateur économique détenant une personnalité juridique propre (ce qui n'est pas le cas d'un établissement secondaire) peut se porter candidat et soumissionner à un marché public. En cas de groupement, cette condition s'applique à tous les membres du groupement. Les documents listés dans le dossier de candidature peuvent être remplacés par le document unique de marché européen (DUME) à condition que document soit rédigé en français, soit par les documents DC1 dûment remplis respectivement DC1 et DC2 (version en vigueur) téléchargeables sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>. Les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents justificatifs et moyens de preuve que le Maître d'Ouvrage peut obtenir directement par le biais d'un système électronique de mise à disposition d'informations, administré par un organisme officiel, ou d'un espace de stockage numérique, à condition que les candidats mentionnent dans leur dossier de candidatures toutes les informations nécessaires à la consultation de ce système ou de cet espace et que l'accès à ceux-ci soit gratuit. Information sur les modalités de négociation : Celles-ci seront définies dans le Règlement de la Consultation.

Informatie over de tweede fase van een procedure in twee fasen:

Minimumaantal gegadigden dat voor de tweede fase van de procedure moet worden uitgenodigd: 3

De koper behoudt zich het recht voor de opdracht zonder verdere onderhandelingen te gunnen op basis van de oorspronkelijke inschrijvingen

5.1.11. Aanbestedingsstukken

Talen waarin de aanbestedingsstukken officieel beschikbaar zijn: Frans

Adres van de aanbestedingsstukken: <https://consultations-escota.omnikles.com>

5.1.12. Voorwaarden van de aanbesteding

Voorwaarden voor indiening:

Elektronische indiening: Vereist

Adres voor indiening: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Talen waarin inschrijvingen of verzoeken tot deelname kunnen worden ingediend: Frans

Elektronische catalogus: Niet toegestaan

Varianten: Niet toegestaan

Uiterste datum voor de ontvangst van verzoeken tot deelname: 28/08/2026 16:00:00 (UTC+02:00) Oost-Europese tijd, Midden-Europese zomertijd

Voorwaarden van het contract:

De uitvoering van de opdracht moet plaatsvinden binnen het kader van programma's voor maatwerkbedrijven: Neen

Voorwaarden met betrekking tot de uitvoering van de opdracht: Dans un souci de protection de l'emploi et de la lutte contre l'exclusion, le Maître d'ouvrage sollicite du Titulaire le respect d'une action d'insertion sociale au titre de l'exécution du présent marché.

Elektronische facturering: Toegestaan

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische orderplaatsing: neen

Er zal worden gebruikgemaakt van elektronische betaling: neen

5.1.15. Technieken

Raamovereenkomst:

Geen raamovereenkomst

Informatie over het dynamische aankoopstelsel:

Geen dynamisch aankoopstelsel

5.1.16. Nadere inlichtingen, bemiddeling en evaluatie

Bemiddelingsorganisatie: Tribunal judiciaire de Marseille

Organisatie voor beroepsprocedures: Tribunal judiciaire de Marseille

Informatie over de termijnen voor beroep: L'opérateur économique dispose de la faculté de former les recours suivants devant le Tribunal judiciaire de Marseille : un référé précontractuel avant la signature du marché sur le fondement des dispositions des articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009 ; un délai de seize (16) jours sera respecté entre la date d'envoi du courrier de rejet et la date de signature du marché. Ce délai sera ramené à onze (11) jours en cas d'envoi dudit courrier de rejet par courriel. un référé contractuel après la signature du marché et au plus tard le trente-et-unième (31ème) jour suivant la publication de l'avis d'attribution sur le fondement des dispositions des articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009515 du 7 mai 2009.

Organisatie die nadere inlichtingen over de aanbestedingsprocedure verstrekt: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisatie die offlinetoegang verleent tot de aanbestedingsstukken: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisatie die meer informatie geeft over beroepsprocedures: Tribunal judiciaire de Marseille

Organisatie die verzoeken tot deelname ontvangt: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Organisatie die inschrijvingen verwerkt: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

8. Organisaties

8.1. ORG-0001

Officiële naam: ESCOTA SOCIETE DES AUTOROUTES ESTEREL, COTE D'AZUR, PROVENCE, ALPES

Registratienummer: 56204152500071

Afdeling: Direction de la Maîtrise d'Ouvrage

Postadres: 432 avenue de Cannes BP41

Stad: MANDELIEU-LA-NAPOULE

Postcode: 06210

Onderverdeling land (NUTS): Alpes-Maritimes (FRL03)

Land: Frankrijk

Contactpunt: DMO - Service Marchés et Contrats

E-mail: marches.escota@vinci-autoroutes.com

Telefoon: +33493485000

Internetadres: <http://www.vinci-autoroutes.com>

Eindpunt voor informatie-uitwisseling (URL): <https://consultations-escota.omnikles.com>

Kopersprofiel: <https://consultations-escota.omnikles.com>

Rollen van deze organisatie:

Koper

Organisatie die nadere inlichtingen over de aanbestedingsprocedure verstrekt

Organisatie die offlinetoegang verleent tot de aanbestedingsstukken

Organisatie die verzoeken tot deelname ontvangt

Organisatie die inschrijvingen verwerkt

8.1. ORG-0002

Officiële naam: Tribunal judiciaire de Marseille

Registratienummer: 17130111200776

Postadres: 6 rue Joseph Autran

Stad: MARSEILLE

Postcode: 13006

Onderverdeling land (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Land: Frankrijk

E-mail: tj-marseille@justice.fr

Telefoon: +33491155050

Fax: +33491544290

Rollen van deze organisatie:

Organisatie voor beroepsprocedures

Organisatie die meer informatie geeft over beroepsprocedures

Bemiddelingsorganisatie

8.1. ORG-0000

Officiële naam: Publications Office of the European Union

Registratienummer: PUBL

Stad: Luxembourg

Postcode: 2417

Onderverdeling land (NUTS): Luxembourg (LU000)

Land: Luxemburg

E-mail: ted@publications.europa.eu

Telefoon: +352 29291

Internetadres: <https://op.europa.eu>

Rollen van deze organisatie:

TED eSender

Informatie over een aankondiging

Identificatiecode/versie van de aankondiging: b82a60a2-d1a0-46d3-b483-cd5da040055c - 01

Type formulier: Mededinging

Type aankondiging: Aankondiging van een opdracht of concessie – standaardregeling

Subtype aankondiging: 16

Verzenddatum van de aankondiging: 17/07/2026 14:23:37 (UTC+00:00) West-Europese tijd, GMT

Talen waarin deze aankondiging officieel beschikbaar is: Frans

Publicatienummer aankondiging: 503504-2026

Nummer uitgave PB S: 138/2026

Datum van bekendmaking: 21/07/2026